

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2024/2025

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : ASSISTANT

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°29806



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05 - 06

PROGRAMME ET PLANNING
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

Cette formation très professionnalisante dont le contenu a été défini en étroite collaboration avec le monde professionnel a pour objectif de préparer ses auditeurs à occuper des postes d'assistant ressources humaines dans le secteur privé et dans le secteur public. Cette professionnalisation peut se traduire par l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans une entreprise, la réalisation d'un stage en France ou à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois ou la possibilité de suivre la formation en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Cette forte professionnalisation se traduit également par la forte présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements, au jury du diplôme et au conseil de perfectionnement.

COMPÉTENCES

- Préparer des actes juridiques (élaboration des contrats de travail, actes liés aux sanctions et à la rupture des contrats de travail, traiter les arrêts et congés, les accidents du travail...) ;
- Administrer le personnel et gérer une paie ;
- Élaborer des tableaux de bord sociaux et des indicateurs de suivi des effectifs et de l'activité du personnel et participer à la préparation du bilan social de l'organisation ;
- Mettre en œuvre les processus de recrutement ;
- Utiliser des outils liés à une politique sociale, une politique de formation et de rémunération ;
- Développer l'information, la consultation, la négociation et gérer les conflits (se familiariser avec les parties prenantes d'une organisation, s'approprier les outils du dialogue social, intégrer une démarche de dialogue social).



MÉTIERS VISÉS

- Assistant de Direction ;
- Adjoint administratif RH ;
- Technicien Gestion du personnel
- Assistant Ressources Humaines ;
- Assistant de Formation ;
- Chargé de recrutement ;
- Gestionnaire de paie ;

CODES ROME

- M1501 : Assistanat en ressources humaines
- M1604 : Assistanat de direction
- M1605 : Assistanat technique et administratif

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Une grande variété de secteurs d'activité est accessible aux diplômés : le secteur du commerce et de la distribution, les assurances, les banques, le secteur public (Collectivités territoriales, armée, CHU, etc). Les structures d'accueil sont diverses : grandes entreprises, PME, sociétés de conseil, sociétés de services, associations, collectivités territoriales, etc.

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/reus-site-orientation-et-insertion/devenir-des-etudiants/licence-professionnelle/licence-prof-metiers-de-la-grh-assistant>



DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du 04/03/2024 au 04/04/2024 sur l'interface e-candidat :
<https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat pourra être organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (25 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+2 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+2).

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...).

DURÉE ET DATES

Du 09/09/2024 au 05/09/2025

455 heures + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) : 5 915 € (13 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 5 915 € (13 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 180€ (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2024/2025, ils seront connus en juillet 2024.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique :**

Pierre Chaudat – Maître de conférences HDR / pierre.chaudat@uca.fr

- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT						
SEMESTRE 1						
n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
1	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALES	Droit du travail	15	30	20	10
		Droit de la Sécurité sociale		30	20	10
		SIRH / Intelligence artificielle		30	10	20
		Communication		20	0	20
		Management responsable		20	12	8
		Anglais		30		30
2	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES FONDAMENTALES	Administration du personnel	15	20	10	10
		Recrutement		30	15	15
		Formation		30	15	15
		Gestion des rémunérations		30	15	15
		Management des carrières		25	10	15
Total			30	295	127	168

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT						
SEMESTRE 2						
n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
3	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES ET OUTILS	Relations sociales et professionnelles	9	25	10	15
		Gestion des conflits		25	10	15
		Diagnostic social		30	15	15
		GRH dans le public		25	10	15
		Cas et simulation		25	10	15
4	PROJET TUTORÉ	Projet tutoré	9	30		30
5	ALTERNANCE/STAGE	Alternance/stage	12			
Total			30	160	55	105

Licence Professionnelle GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Parcours métiers de la GRH : assistant
455 heures de présence universitaire du 09/09/2024 au 05/09/2025

08/2024		09/2024		10/2024		11/2024		12/2024		01/2025		02/2025		03/2025		04/2025		05/2025		06/2025		07/2025		08/2025		09/2025	
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap
1	Jeu		Dim			Ven	Toussaint			Mer	J. de l'An	Sam		1	Sam		Mar		Jeu	1er Mai	1	Dim		Mar		1	Lun
2	Ven		Lun			Sam				Jeu		Dim		2	Dim		Mer		Ven		2	Lun		Mer		2	Mar
3	Sam		Mar			Dim				Ven		Lun		3	Lun		Jeu		Sam		3	Mar		Jeu		3	Mer
4	Dim		Mer			Lun				Sam		Mar		4	Mar		Ven		Dim		4	Mer		Ven		4	Jeu
5	Lun		Jeu			Mar				Dim		Mer		5	Mer		Sam		Lun		5	Jeu		Sam		5	Ven
6	Mar		Ven			Mer				Lun		Jeu		6	Jeu		Dim		Mar		6	Ven		Dim		6	Sam
7	Mer		Sam			Jeu				Mar		Ven		7	Ven		Lun		Mer		7	Sam		Lun		7	Dim
8	Jeu		Dim			Ven				Mer		Sam		8	Sam		Mar		Jeu	Victoire	8	Dim		Mar		8	Lun
9	Ven		Lun			Sam				Jeu		Dim		9	Dim		Mer		Ven		9	Lun		Mer		9	Mar
10	Sam		Mar			Dim				Ven		Lun		10	Lun		Jeu		Sam		10	Mar		Jeu		10	Mer
11	Dim		Mer			Lun	Armist.			Sam		Mar		11	Mar		Ven		Dim		11	Mer		Ven		11	Jeu
12	Lun		Jeu			Mar				Dim		Mer		12	Mer		Sam		Lun		12	Jeu		Sam		12	Ven
13	Mar		Ven			Mer				Lun		Jeu		13	Jeu		Dim		Mar		13	Ven		Dim		13	Sam
14	Mer		Sam			Jeu				Mar		Ven		14	Ven		Lun		Mer		14	Sam		Lun		14	Dim
15	Jeu	Assompt.	Dim			Ven				Mer		Sam		15	Sam		Mer		Jeu		15	Dim		Mar		15	Lun
16	Ven		Lun			Sam				Jeu		Dim		16	Dim		Mer		Ven		16	Lun		Mer		16	Mar
17	Sam		Mar			Dim				Ven		Lun		17	Lun		Jeu		Sam		17	Mar		Jeu		17	Mer
18	Dim		Mer			Lun				Sam		Mar		18	Mar		Ven		Dim		18	Mer		Ven		18	Jeu
19	Lun		Jeu			Mar				Dim		Mer		19	Mer		Sam		Lun		19	Jeu		Sam		19	Ven
20	Mar		Ven			Mer				Lun		Jeu		20	Jeu		Dim	Pâques	Mar		20	Ven		Dim		20	Sam
21	Mer		Sam			Jeu				Mar		Ven		21	Ven		Lun	L. Pâques	Mer		21	Sam		Lun		21	Dim
22	Jeu		Dim			Ven				Mer		Sam		22	Sam		Mar		Jeu		22	Dim		Mar		22	Lun
23	Ven		Lun			Sam				Jeu		Dim		23	Dim		Mer		Ven		23	Lun		Mer		23	Mar
24	Sam		Mar			Dim				Ven		Lun		24	Lun		Jeu		Sam		24	Mar		Jeu		24	Mer
25	Dim		Mer			Lun				Sam		Mar		25	Mar		Ven		Dim		25	Mer		Ven		25	Jeu
26	Lun		Jeu			Mar				Dim		Mer		26	Mer		Sam		Lun		26	Jeu		Sam		26	Ven
27	Mar		Ven			Mer				Lun		Jeu		27	Jeu		Dim		Mar		27	Ven		Dim		27	Sam
28	Mer		Sam			Jeu				Mar		Ven		28	Ven		Lun		Mer		28	Sam		Lun		28	Dim
29	Jeu		Dim			Ven				Mer		Sam		29	Sam		Mar		Jeu	Ascens.	29	Dim		Mar		29	Lun
30	Ven		Lun			Sam				Jeu		Dim		30	Dim		Mer		Ven		30	Lun		Mer		30	Mar
31	Sam		Mar			Jeu				Ven		Sam		31	Lun		Sam		Sam		31	Mar		Jeu		31	Dim
		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Dimanches et jours fériés et fermetures centre	455h	Périodes en entreprise	117 journées Soutenance, le reste du temps en entreprise
Fermeture IAE mais possible période en entreprise			

En application de l'Article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positionnés des enseignements le samedi matin

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



/IAEAuvergne



/school/iae-auvergne-school-of-management/



@iae_clermont_auvergne



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE